

Réf: Dossier 186923

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TACO-AFRO EVENT »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody angré, cité
les papayers, immeuble Baradji, Lot 551, Ilot 63

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06 Fév 2023 reçus par Me AKATCHA GRANSSE A., NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 07 Fév 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TACO-AFRO EVENT »

Objet : L'organisation d'évènements, immobilier et divers.

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody angré, cité les papayers, immeuble Baradji, Lot 551, Ilot 63

Dirigeant(s) Mme SIBY TACKO (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05147 du 12/05/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Pour Avis

Le CEPICI

